

Pour une justice minière en RDC

Jacques Nzumbu Mwanga

Number 819, Winter 2022–2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/100456ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nzumbu Mwanga, J. (2022). Pour une justice minière en RDC. *Relations*, (819), 65–65.



POUR UNE JUSTICE MINIÈRE EN RDC

Jacques Nzumbu Mwanga

L'auteur est doctorant en politiques publiques énergétiques et minières à l'Université du Québec à Montréal et membre du Centre Arrupe pour la recherche et la formation en République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo (RDC) est un pays d'Afrique centrale de près de 120 millions d'habitants où les jésuites sont présents. La tragédie du Congo s'étant jouée et se jouant encore aujourd'hui autour des enjeux miniers, ces derniers doivent impérativement s'intéresser aux mines. Les nombreuses richesses naturelles du pays, dont le cobalt, le cuivre, le lithium et le coltan, indispensables à la transition énergétique et écologique, transforment le problème minier en ce que le géologue belge Jules Cornet appelait un « scandale géologique ». Si la RDC est ainsi, potentiellement, un pays riche, elle reste toutefois paradoxalement pauvre, puisque 75 % de sa population vit sous le seuil de la pauvreté.

Pourtant, l'exploitation minière peut offrir à ce pays d'extraction une certaine possibilité de développement socioéconomique, à condition de tenir compte de la gouvernance, des défis du bien-être social et économique, du respect de l'environnement et des droits de la personne, incluant tous les droits sociaux, économiques et culturels. Mais dans un pays à faible gouvernance comme la RDC¹, l'exploitation minière tourne au drame, notamment pour les communautés locales. L'enjeu du contrôle des *minerais critiques* — c'est-à-dire des minerais stratégiques indispensables à la révolution numérique et à la transition énergétique — dans la sous-région des Grands Lacs est important. Mais surtout, certains de ces minerais, dont l'étain, le tantale, le tungstène et l'or, qui sont qualifiés de *minerais de conflit*, se trouvent au cœur des guerres et des rébellions qui secouent la RDC régulièrement depuis plus de 25 ans dans sa partie orientale². Ces minerais de conflit sont devenus la source de financement principale de ces conflits armés, cela dans un pays qui a subi le contrecoup du génocide rwandais de 1994, avec l'arrivée massive de personnes réfugiées sur son sol.

Comment rester insensible face à cette situation dramatique qui a fait plus de 10 millions de morts directs et indirects en RDC ? Depuis 25 ans, ce pays semble crier dans le désert, sans paix ni développement, pris en otage par ces cycles de violence.

Il y a 17 ans, pour ma part, que les cris du peuple congolais meurtri m'interpellent. Comme la Trinité contemplant le monde dans le mystère de l'Incarnation, dans la tradition des *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola, je suis saisi de compassion. Ainsi, m'intéresser à la question minière en RDC est devenu

une mission particulière pour moi, sur les pas d'Ignace. Cette mission consiste à transformer le concept de « malédiction des ressources minières » en une occasion de prospérité, de paix, de réconciliation et de développement durable et solidaire pour la RDC. La paix et le développement dans ce pays passent par la résolution de la question minière.

Je m'y consacre en faisant une thèse de doctorat centrée sur les enjeux de l'exploitation de minerais stratégiques indispensables aux batteries, aux véhicules électriques et à la transition énergétique et écologique, en traitant de leurs conséquences sur l'environnement, le développement durable et la paix en RDC. En outre, de 2015 à 2019, j'ai œuvré au sein du Centre Arrupe pour la recherche et la formation (CARF), une œuvre des jésuites de la RDC et de l'Angola.

Ce centre est situé dans la ville de Lubumbashi, la capitale de la province minière du Haut-Katanga, au sud-est de la RDC. Depuis sa création, le CARF se distingue dans certains domaines, notamment la recherche et la formation portant sur la gouvernance minière en RDC, les minerais de conflit, les chaînes d'approvisionnement responsables des minerais critiques et stratégiques, ainsi que la responsabilité sociale et environnementale des entreprises minières. Il est reconnu pour son travail d'encadrement, de défense et d'accompagnement des coopératives minières artisanales et des communautés minières locales, victimes des impacts socioéconomiques et environnementaux de l'exploitation minière. Il se mobilise aussi pour mettre fin au travail des enfants dans les mines artisanales.

Le CARF se veut ainsi un centre de référence en réflexion stratégique, réalisant des recherches et des actions innovantes pour le développement solidaire et durable de la RDC et travaillant avec le peuple congolais. Il a pour mission de diffuser une vision chrétienne du développement économique, sociopolitique et culturel, spécialement dans les milieux de la pensée et de l'action sociale du Congo. Il le fait en valorisant une meilleure gouvernance, une plus grande justice sociale, une participation effective et un appui professionnel aux partenaires socioéconomiques, cela dans le respect des valeurs humaines et chrétiennes. Mon expérience en son sein a nourri mon engagement pour repenser les politiques et les technologies de transition afin qu'elles deviennent plus justes, durables, équitables et environnementales, en RDC et ailleurs dans le monde. ■

1— Lire Jooneed Khan, « République démocratique du Congo : un État à refonder », *Relations*, n° 734, août 2009.

2— Voir Patrick Martineau, « Complices malgré nous », *Relations*, n° 713, décembre 2006.